

**Décision du 2 septembre 2024
portant désignation des magistrats
statuant en matière de contravention de grande voirie**

La présidente du tribunal administratif de Melun

Vu le code de justice administrative, notamment son article L.774-1 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont désignés en qualité de magistrats habilités à statuer, en application de l'article L.774-1 du code de justice administrative, sur les litiges relatifs aux contraventions de grande voirie, les membres du tribunal dont les noms suivent :

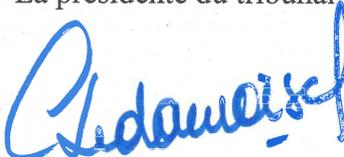
- Mme Stéphanie GHALEH-MARZBAN, première vice-présidente ;
- M. Stéphane DEWAILLY, vice-président ;
- Mme Nathalie MULLIÉ, vice-présidente ;
- M. Dominique LALANDE, vice-président ;
- Mme Irline BILLANDON, vice-présidente ;
- M. Michel AYMARD, vice-président ;
- Mme Sonia BONNEAU-MATHELOT, vice-présidente ;
- M. Timothée GALLAUD, vice-président ;
- M. Nicolas LE BROUSSOIS, vice-président ;
- M. Xavier POTTIER, vice-président ;
- M. Christophe FREYDEFONT, vice-président ;
- Mme Isabelle GOUGOT, vice-présidente ;
- M. Rémy COMBES, vice-président ;
- M. Pascal MEYRIGNAC, premier conseiller ;
- M. Sébastien DELMAS, premier conseiller ;
- M. Pascal ZANELLA, premier conseiller ;
- Mme Marion LEBOEUF, première conseillère ;
- Mme Chrystèle LETORT, première conseillère ;
- M. Rémi GRAND, premier conseiller ;
- M. Edouard ALLEGRE, premier conseiller ;
- M. Bastien DUHAMEL, premier conseiller ;
- Mme Florence LUNEAU, première conseillère ;
- M. Guillaume PRADALIE, premier conseiller ;
- Mme Félicie BOUCHET, première conseillère ;
- M. Dominique BINET, premier conseiller ;
- Mme Aurélie JEAN, première conseillère ;
- Madame Sarah LECONTE, première conseillère ;
- Monsieur Florian GAUTHIER-AMEIL, premier conseiller ;
- Madame Sophie TIENNOT, première conseillère.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à celles de la présente décision sont abrogées.

Article 3 : La présente décision sera remise aux intéressés, à la greffière en chef et aux greffières et greffiers de chambre. Elle sera affichée dans les locaux du tribunal.

Fait à Melun, le 2 septembre 2024,

La présidente du tribunal



Corinne LEDAMOISEL